

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Chambly, tenue à la mairie de Chambly, le 19 décembre 2018, à 15 h.

À laquelle assemblée sont présents madame la conseillère Alexandra Labbé, messieurs les conseillers Serge Gélinas, Mario Lambert, Luc Ricard et Richard Tetreault formant quorum sous la présidence de Jean Roy, maire suppléant.

Sont également présents madame Annie Nepton, directrice générale adjointe et Me Sandra Ruel, greffière.

Monsieur le maire, Me Denis Lavoie, monsieur Michel Larose, directeur général et mesdames les conseillères Julie Girard-Desbiens et Paula Rodrigues sont absents lors de cette séance.

Une période de questions a été tenue conformément à la Loi.

1. Acceptation de l'avis de convocation

2018-12-499

PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Luc Ricard

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Serge Gélinas

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que le conseil municipal accepte l'avis de convocation tel qu'il a été soumis.

Adoptée

2. Adoption du règlement 2018-1399 adoptant des taux de taxes et les tarifs inscrits aux prévisions budgétaires 2019

2018-12-500

Considérant que les membres du conseil municipal ont pris connaissance du présent règlement, renoncent à sa lecture et dispensent la greffière d'en faire la lecture;

PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Luc Ricard

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Serge Gélinas

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que le conseil municipal procède à l'adoption du règlement 2018-1399 adoptant les taux de taxes et les tarifs inscrits aux prévisions budgétaires 2019.

Adoptée

3. Octroi d'une aide financière de 3 000 \$ à l'organisme Aux sources du Bassin de Chambly pour les soutenir dans la réalisation de la Guignolée 2018

2018-12-501

Considérant que l'organisme Aux sources du Bassin de Chambly a demandé une aide financière à la Ville de Chambly pour les soutenir dans la réalisation de la Guignolée 2018;

Considérant que la somme en lien avec cette aide financière est disponible au budget d'opération du Service loisir et culture 2018;

Considérant que cette aide financière est conditionnelle au respect de la Politique du Service des communications et du protocole applicable à toute aide financière ou technique de la Ville auprès d'organismes du milieu par la signature du plan de visibilité et d'activités protocolaires;

PROPOSÉ PAR madame la conseillère Alexandra Labbé

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Luc Ricard

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que le conseil municipal autorise une aide financière de 3 000 \$ à l'organisme Aux sources du Bassin de Chambly pour les soutenir dans la réalisation de la Guignolée 2018.

Postes budgétaires : 02-735-15-975

Certificat de la trésorière : 2018-212

Adoptée

4. Levée de la séance

2018-12-502

PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Luc Ricard

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Mario Lambert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que la séance de l'assemblée extraordinaire du 19 décembre 2018, à 15 h 14, soit levée.

Adoptée

Jean Roy, maire suppléant

Me Sandra Ruel, greffière